

# *L'épreuve anticipée de mathématiques en première L, au bac 2001*

## ***Les fédérations de parents et la réalité de la réforme ...***

Voilà où mène fatalement une réforme menée à la va-vite ! Il s'agit ici du bac L de Première, en maths-info. Sa première année de mise en place l'an dernier a été un exercice d'acrobatie sans filet, de système D, d'invention continuelle, individuelle ou en groupe ...

Que des collègues aient refusé de jouer ce jeu-là était inévitable, j'ai été surtout surprise de la quantité de ceux qui l'ont joué, et de la qualité de ce qu'ils ont produit. Mais je vous laisse apprécier !

La scène se passe dans l'académie de Lille, (où auront lieu les Journées Nationales de l'APMEP fin Octobre ... ). Ce sont les Fédérations de parents qui s'insurgent, oubliant que c'est pour beaucoup leur soutien qui a permis à Allègre de faire passer à la hussarde ces nouveautés mal préparées !! Le problème qu'elles soulèvent ne me semble pas mineur, quel que soit le sujet de bac proposé, et même s'il tentait de limiter les dégâts ...

A méditer ! et bonne lecture !

Catherine DUFOSSÉ

## ***Peut-on encore faire confiance à l'Éducation Nationale ? (Communiqué de presse)***

Mercredi 13 juin, dans l'après-midi, ont eu lieu les épreuves anticipées de mathématiques et informatique pour les élèves de première des sections littéraires (L). À l'issue de ces épreuves, les élèves du lycée Pasteur de Lille sont sortis désarmés d'avoir eu des questions relatives à des connaissances en informatique. Ils en ont alerté leurs parents qui, lors d'une rencontre vendredi soir avec deux professeurs de mathématiques et le proviseur du lycée, ont eu confirmation que l'enseignement d'informatique n'avait pas pu être assuré.

Les raisons invoquées sont :

- le manque de formation de ces enseignants qui se disent en difficulté pour prendre en charge un enseignement dont les directives et les programmes leur ont été communiqués le 30 août 2000,
- une installation des matériels informatiques incompatible avec un véritable encadrement des lycéens,
- la parution tardive des manuels (avril 2001),
- l'inexistence de sujets types préparatoires. Depuis le début de l'année scolaire, aucun Inspecteur Pédagogique Régional n'a organisé de rencontre pour assurer la mise en place de cette nouvelle réforme, et le courrier envoyé par l'un des professeurs du lycée pour exprimer ses difficultés est resté sans réponse.

Les 2 associations de parents d'élèves du lycée (F.C.P.E. et P.E.E.P.) dénoncent les carences d'un système scolaire qui ne permet pas aux jeunes de composer, avec les mêmes chances de réussite, sur un sujet du baccalauréat relevant de programmes nationaux. Les parents ont donc pris la décision de solliciter un rendez-vous avec le Recteur de l'Académie de Lille pour demander la non prise en compte des questions faisant l'objet du litige (Exercice 1, questions 2 et 3) dans la correction de cette épreuve qui, dans sa préparation n'a pas respecté le principe d'égalité républicaine de traitement pour tous les candidats.

C'est donc une remise en cause des principes fondamentaux de l'École Publique ; ce sont les élèves qui en sont les premières victimes, notamment les plus démunis. Les associations se réservent la possibilité d'un recours en Tribunal Administratif pour annulation, si leur demande n'était pas satisfaite.

## **Compte-rendu de la rencontre avec M. le Recteur (mercredi 20 juin 2001 à 16 h)**

**Rapporté par Mme Jocelyne Dubois, Présidente parents d'élèves (FCPE) et Mr Gilles Dos Santos, Président parents d'élèves (PEEP).**

À cette entrevue étaient présents M. FORTIER, Recteur de l'Académie de Lille, M. COLET, I.P.R. de Mathématiques, M. LE MOAL, Proviseur du Lycée Pasteur de Lille et les représentants des deux associations de parents d'élèves, M. DOS SANTOS (PEEP) et Mme DUBOIS (FCPE).

À notre grande surprise, les premières paroles du Recteur furent prononcées sur un ton très autoritaire. Elles mettaient en évidence un mécontentement devant notre communiqué de presse. Les deux représentants des associations de parents d'élèves laissèrent M. FORTIER terminer son « discours d'accueil » puis M. DOS SANTOS (PEEP) souhaita faire connaissance avec les personnes présentes. Il nous fut ensuite fait le reproche de paroles diffamatoires dans notre communiqué de presse, d'erreurs de compréhension dues à un « faux sens », selon M. le Recteur.

Des explications plus précises furent données par M. COLET (IPR) :

- le manque de formation des enseignants et l'inexistence de sujets types préparatoires sont sans fondement. Les enseignants avaient accès, sur Internet, à l'ensemble des informations nécessaires à la fois pour l'enseignement du programme, et pour la préparation des élèves à l'épreuve. Les IPR n'ont pas organisé de réunion pour la mise en place des nouveaux programmes. Ils n'ont aucune obligation de le faire. Ils n'ont d'ailleurs pas reçu le courrier envoyé en septembre 2000, sous couvert du chef d'établissement, par l'un des professeurs de mathématiques.

- si l'intitulé du sujet est : « Épreuve anticipée de mathématiques-informatique », les deux questions faisant l'objet du litige (voir sujet, questions 2-a, 2-b et 3-a), ne font en aucun cas référence à des connaissances en informatique.

- si le B.O. du 31 août 2000 précise dans la présentation générale du programme : « Il intègre, comme son intitulé mathématiques-informatique le suggère, une dimension informatique en proposant systématiquement une mise en oeuvre sur tableur des différents paragraphes », en aucun cas notre remarque évoquant l'absence totale d'utilisation de matériel informatique par les élèves de deux classes du lycée ne peut être associée à des difficultés que les élèves auraient rencontrées pendant les épreuves ! Chaque professeur est libre du choix de sa méthode pédagogique, et l'ensemble du programme de 1ère L pouvait être traité sans utiliser à aucun moment un ordinateur ! D'autre part les manuels ne sont pas forcément indispensables à la formation.

M. le Recteur réaffirme sa totale confiance envers les enseignants du Lycée Pasteur. Il signale également aux parents que, s'ils ne sont pas satisfaits de l'enseignement public, ils peuvent toujours inscrire leurs enfants dans un établissement privé ! Devant notre insistance à souligner l'injustice dont ont été victimes les élèves du Lycée Pasteur, M. le Recteur nous signale que les corrections sont déjà commencées et que les premières constatations sont optimistes. Globalement les résultats seraient meilleurs que les années précédentes dans les sections L. Les deux questions posant problème auraient été plutôt bénéfiques. Cependant, lors de la réunion d'harmonisation des notes une analyse statistique évaluera si les élèves du Lycée Pasteur ont eu des notes inférieures à celles des élèves des autres lycées et s'il s'avérait qu'après harmonisation certains élèves aient encore des notes très basses une appréciation accompagnera la note.

Cette confrontation nous a permis de mesurer quel était l'état d'esprit des autorités pédagogiques de notre académie. Nous laissons chaque parent juger de l'attitude qu'il doit avoir pour son enfant, sachant que le recours en tribunal administratif est toujours possible et que les associations de parents d'élèves sont là pour leur apporter une aide dans ce genre de situation. D'autre part nous envoyons ces documents aux associations de spécialistes : l'IREM (Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques) et l'APMEP (Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public).

J. DUBOIS Présidente de la FCPE Pasteur Lille

***Voici enfin la réponse de Jean-Paul Bardoulat, président de l'APMEP pour l'année 2001-2002, au courrier des mêmes :***

Jean-Paul BARDOULAT  
Président de l'APMEP

à  
Madame Jocelyne DUBOIS  
Monsieur Gilles DOS SANTOS

Je vous remercie de m'avoir transmis votre courrier au recteur de l'académie de Lille, le compte rendu de l'audience et votre communiqué de presse. Peut-être pourrions nous échanger plus longuement sur ce problème, et bien d'autres, les 29, 30 et 31 octobre prochain lors des journées nationales de l'APMEP qui auront lieu à Lille et où je vous accueillerai bien volontiers. J'espère que grâce à la mansuétude des correcteurs les candidats n'auront pas été pénalisés.

Nous connaissons bien à l'APMEP la situation que vous avez fort bien décrite : le manque d'information et de formation des professeurs, l'absence de manuels, d'annales ou de sujets types et l'insuffisance d'équipement des établissements. Pour y pallier, un important groupe de collègues de toute la France et même de l'étranger, tout aussi démunis que ceux de Lille, ont mis leurs compétences et leurs efforts en commun et dans le cadre de l'APMEP. Ils ont échangé par courrier électronique leurs difficultés, leurs activités leurs sujets de devoirs . . .

Bien sûr cela ne dispense en rien l'éducation nationale de ses devoirs les plus élémentaires et il est navrant de constater que le recteur et l'IPR de mathématiques s'abritent aussi facilement derrière les textes et les possibilités de formation par internet en oubliant (volontairement?) à quel point elles sont limitées. C'est une bien curieuse utilisation du progrès !

Ce n'est pas par corporatisme ou par esprit de corps que je vous invite à réfléchir avant d'engager des poursuites, il serait cependant regrettable qu'elles se retournent contre des collègues dont la bonne volonté ne semble pas être mise en cause. Cette situation met en évidence l'importance et la nécessité d'une meilleure collaboration entre les parents et les enseignants, entre les fédérations de parents et les associations de spécialistes, en particulier l'APMEP. Nous avons un objectif essentiel commun : assurer la meilleure formation possible pour chaque adolescent et lui donner ainsi un maximum de chances pour affronter l'avenir. Nos revendications pour l'évolution de l'enseignement sont trop peu souvent entendues, avec l'aide et le soutien des parents elles auraient, sans aucun doute, plus de chances d'aboutir. Ne rentrons pas dans le jeu des responsables du système éducatif qui ont peut-être intérêt à nous opposer.

En espérant que les candidats de ce lycée et de toute l'académie de Lille auront eu de bons résultats à cette épreuve, je vous prie d'agréer, madame, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Paul BARDOULAT